



COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES ALPES MARITIMES

BASKET SANTE

Plénière des clubs 2018 – 2019

Basket accessible à tous; le Basket Santé peut être utile à tous.

Le Basket Santé, ce n'est pas : du Basket Loisirs, du Sport Adapté, du Handisport, du Basket en compétition ...

Le Basket Santé, c'est : un programme fédéral, conçu par le Service Pratiques Sportives sous l'égide de la Commission Médicale fédérale (COMED); une des composantes du Plan National Sport Santé Bien-Etre (PNSSBE) développé par le Ministère de la Santé, le Ministère des Sports et le Comité National Olympique et Sportif (CNOSF).

Le Basket Santé, c'est aussi vivre le Basket autrement ...

1- Pour qui ?

Tous les publics :

- Anciens pratiquants, novices,
- Actifs, sédentaires ou inactifs,
- Publics à besoins spécifiques : porteurs d'une ou plusieurs pathologies non transmissibles, pratiquants nécessitant une attention particulière.

Le Basket Santé est une pratique mixte et intergénérationnelle (jeunes, adultes, seniors, femmes, hommes ...).

2- Pourquoi ?

Débuter, maintenir ou reprendre une activité physique collective, attractive et ludique, de manière sécurisée, adaptée et individualisée, sans compétition.

3 objectifs adaptés à la diversité des pratiquants :

- Préventif,
- Curatif,
- Accompagnement,

Pour le maintien ou l'amélioration des capacités, dans une logique de santé physique, mentale, sociale, d'hygiène de vie et de prévention par le sport.



Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE

Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : comitebasket06@wanadoo.fr - Site : comite-basket06.com

Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique



3- Comment ?

En se rapprochant d'un organisateur (voir onglet « Trouver ») puis en prenant une licence Basket Santé pour :

- Découvrir l'activité : licence contact Basket Santé

Gratuite, pas de certificat médical demandé

- Pratiquer régulièrement : licence Basket Santé (BS)

Payante, certificat annuel de non contre-indication à la pratique du Basket Santé nécessaire

4- Où ?

Dans, ou avec, une structures affiliée FFBB et labellisée Basket Santé : un club, un Comité Départemental (CD), une Ligue Régionale (LR).

- Basket Santé est un titre déposé. Seule la labellisation fédérale donne le droit à ces structures d'utiliser le terme Basket Santé et les logos fournis par la FFBB,

- Des partenariats sont possibles avec d'autres associations, collectivités locales, établissements sociaux et médico-sociaux (EHPAD, MAPAD, IME, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, établissements accueillant des personnes atteintes de handicap, ...), des mutuelles (dispositif d'accompagnement pour les assurés atteints d'Affections de Longue Durée), etc ...

MOYENS :

Le Comité Départemental est à même d'organiser au sein de votre club une cession

« DECOUVERTE » du **BASKET SANTE** avec un intervenant **labellisé par la FFBB** ce qui est **obligatoire** .

Pour ce faire il est nécessaire de contacter par courriel le Comité ou un membre de la Commission afin de formaliser votre demande.

COMPOSITION de la COMMISSION

Co/Présidents : Daniel BES - Docteur Gilbert ODASSO

Membres : Mesdames PEREZ-TONCELLI Joëlle – CARADONNA Claudine

Daniel BES : bes.daniel@orange.fr P. 06 08 09 30 13

Michel ODASSO : gilbert.odasso@wanadoo.fr P. 04 93 92 04 55

Joëlle PEREZ TONCELLI : sgcd06@gmail.com P. 07 85 70 98 80

Claudine CARADONNA : clo.caradonna@gmail.com P. 06 29 92 98 43